

### Services à domicile : en avant l'avenant 75 !

L'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées (AD-PA) alerte les pouvoirs publics sur l'urgence d'agrèer l'avenant 75, qui vise à reconnaître enfin l'engagement des professionnels des services à domicile. Attendre quatre mois pour agrèer cet avenant, comme le permet le délai réglementaire, serait tout simplement inaudible, car cet avenant étant une reconduction du précédent, il ne nécessite donc pas une instruction approfondie.

Les professionnels du domicile, déjà en première ligne face à des conditions de travail de plus en plus difficiles, ne peuvent plus se permettre d'attendre une reconnaissance salariale qui leur est due. L'AD-PA rappelle que, comme pour l'avenant 72 dont l'agrèement avait été injustement refusé au bout de quatre mois interminables, les délais administratifs ne peuvent primer sur l'urgence sociale.

Les services à domicile subissent parallèlement de plein fouet la hausse du coût des carburants, qui pèse sur leurs budgets et parfois sur les conditions de travail des salariés. Dans ce contexte, retarder l'agrèement de l'avenant 75 revient à ajouter de la crise à la crise. Les professionnels, qui assurent un accompagnement essentiel aux personnes âgées et fragiles, méritent une réponse immédiate et concrète de la part de l'État et des Départements, qui émettent quant à eux un avis consultatif.

L'agrèement immédiat de l'avenant 75 enverrait un signal fort aux professionnels du secteur : leur travail compte, et l'État est prêt à le reconnaître. À l'inverse, un nouveau report ou un rejet risquerait d'aggraver la crise de recrutement et de fidélisation que connaissent déjà les services à domicile.

L'AD-PA appelle ainsi solennellement les pouvoirs publics à prendre ses responsabilités en agrèant l'avenant 75 dans les meilleurs délais et salue une fois encore la ténacité et la détermination des instances paritaires.



Téléchargez  
notre plateforme  
[plateforme.ad-pa.fr](https://plateforme.ad-pa.fr)

Pierre ROUX  
Marie PONCET  
Eric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - [s.bach@ad-pa.fr](mailto:s.bach@ad-pa.fr)

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur :  
**LinkedIn** : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://linkedin.com/company/ad-pa/)